



RÈGLEMENT ROYALS OF THE RING

Qui est concerné ?

Tous les leonbergs de plus de 9 mois dont le propriétaire est membre du LCB. Pour pouvoir bénéficier de son prix, il faut être membre actif.

Quelles expositions ? Toutes les expositions belges CAC – CACIB.

Comment procédons-nous ?

4 catégories :

- “Prince of the Ring” : pour les mâles de la classe jeune.
- “Princess of the Ring” : pour les femelles de la classe jeune.
- “King of the Ring” : pour les mâles dans les classes intermédiaire, ouverte, champion, élevage et vétérans.
- “Queen of the Ring” : pour les femelles dans les classes intermédiaire, ouverte, champion, élevage et vétérans.

Calcul des points

CAC / CACIB = 40 points

RCAC / RCACIB = 37 points

1^e place Excellent = 35 points

2^e place Excellent = 33 points

3^e place Excellent = 32 points

4^e place Excellent = 31 points

Excellent = 30 points

1^e place Très Bon = 25 points

2^e place Très Bon = 23 points

3^e place Très Bon = 22 points

4^e place Très Bon = 21 points

Très Bon = 20 points

Bon = 10 points

Attribution des points

Sur base des 7 meilleurs résultats obtenus pendant l'année et après la dernière exposition de l'année en cours, le calcul final sera établi. Il n'est pas absolument indispensable de fournir 7 résultats, un nombre inférieur de résultats est autorisé. Pour un jeune chien qui passe dans une classe supérieure en cours d'année, les 7 meilleurs résultats de la classe à laquelle il participe détermineront s'il sera repris dans la catégorie jeunes ou adultes.

Les 7 meilleurs résultats comprendront toujours, le cas échéant, le résultat obtenu au clubmatch du LCB. Les points obtenus lors de cette dernière exposition seront doublés.

En cas d'ex aequo, il sera pris en compte un 8ème résultat afin de déterminer qui sera le vainqueur de sa classe, si nécessaire un 9ème, etc...

Le titre de "King of the Ring" et "Queen of the Ring" ne peut être remporté qu'une seule fois. Pour éviter tous malentendus, les vainqueurs précédents seront publiés en rouge les années suivantes, au classement intermédiaire et final, sur le site du club et dans le Leo Magazine.

Le classement intermédiaire sera publié sur le site du club et dans Leo Magazine. Après la 7ème exposition (les mois de juin/juillet suivant le nombre d'expositions en Belgique) de l'année en cours, seront pris en compte les « 7 meilleurs » .